

COLLOQUE

Leango

INSTITUT
FRANÇAIS

HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

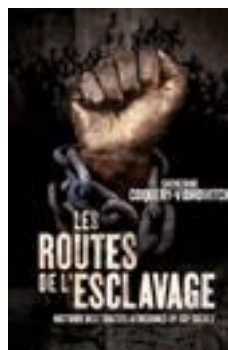
« QUINZE SIÈCLES DE TRAITES EN AFRIQUE - DE L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL FORCÉ »

Conférence de Catherine Coquery-Vidrovitch

« QUINZE SIÈCLE DE TRAITÉ EN AFRIQUE. DE L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL FORCÉ »

Conférence de Catherine Coquery-Vidrovitch

«Les routes de l'esclavage : histoire des traites africaines, XVe-XXe siècle », Paris, Albin Michel, 2018, 275 p.



Cet ouvrage, que j'ai écrit en marge des documentaires créés par la chaîne ARTE, constitue, à partir des travaux internationaux les plus à jour sur la question, une synthèse concernant l'histoire des traites des esclaves noirs destinés à quitter l'Afrique subsaharienne : aussi bien vers l'Afrique du nord et la Méditerranée que vers l'Atlantique, les Caraïbes et les Amériques, et aussi sur l'Océan Indien à partir de Zanzibar, du Mozambique et d'Afrique australe.

Il s'intéresse prioritairement aux modalités de départ des Africains de leur continent et aux diasporas esclaves, surtout américaines au sens large (des Caraïbes au Brésil et aux États-Unis). Il examine aussi l'esclavage africain interne au continent ; quant aux processus d'esclavisation propres aux États-Unis du XIXe siècle, sur lesquels les travaux et la filmographie abondent, ils continuent de marquer durement l'histoire, tout en ne constituant – aussi bien en nombre qu'en durée - qu'une fraction de l'histoire des traites africaines.

Insister sur le Brésil et les Caraïbes a paru plus nouveau.

L'ouvrage procède de façon principalement chronologique, après avoir défini autant que faire se peut ce qu'est un esclave - ce qui a existé dans toutes les sociétés jusque dans une période assez récente -.

Pendant longtemps, l'esclave n'a pas été défini par sa couleur. Chez les Grecs anciens, pouvait être mis en esclavage tout « barbare », c'est à dire tout homme non Grec, synonyme de non civilisé. À cette époque, la plupart des esclaves étaient des blancs, venus des grandes steppes du nord de l'Europe (esclave vient du mot slave, originaire de Slavonie).

De même, chez les Arabo-Musulmans, tout païen, c'est à dire non musulman quel

que soit son aspect physique (équivalent du non civilisé des Grecs) pouvait être mis en esclavage : à noter que la solution inverse fut adoptée en Occident, puisque le code noir édicté par Louis XIV (1685) stipule au contraire que tous les esclaves doivent être « baptisés et instruits dans la religion catholique ».

À cette époque la notion de « culture inférieure » va être définitivement remplacée par celle de la couleur noire : tout esclave ne peut être que noir, et donc tout noir n'est bon qu'à être esclave. Cette notion est une invention du monde occidental atlantique. Cela marque la genèse du racisme anti-noir.

Pourtant, la Bible comme le Coran n'ont rien contre les Noirs (où le premier muezzin de Mohamed était noir) ; le racisme de couleur apparaît assez tard dans l'histoire. Ce fut une idée introduite par un exégète grec (chrétien) du 3^e siècle après JC, reprise par un érudit arabe du IX^e siècle. L'histoire fut transcrite par des théologiens chrétiens au XVI^e siècle et confirmée au XVIII^e. Cette fiction pénétra surtout au début du XIX^e siècle dans le monde catholique sous le nom de « mythe de Cham » : il s'agit de l'interprétation libre d'un récit biblique, qui raconte l'ivresse de Noé et sa fureur d'apprendre que son dernier fils s'en était irrespectueusement moqué : il le maudit dans sa descendance. Ce sont des exégètes tardifs qui en ont déduit que sa descendance était devenue noire.

C'est que dès le VIII^e des esclaves noirs remontés par le Sahara avaient fait leur apparition en nombre sur les pourtours de la Méditerranée.

Est donc abordée la spécificité de l'esclavage africain noir, la façon dont on peut en écrire l'histoire à partir de l'Afrique, et quelles en sont, depuis l'origine, les sources principales.

Celles-ci sont multiples : sources de langue arabe dès le IX^e siècle, en adjami (ou langues locales transcrites en caractères arabes), chroniques africaines anciennes transcrites en arabe par des érudits locaux dès le XVI^e siècle, puis langues occidentales : portugais, néerlandais, français, anglais, espagnol, danois, afrikaan... aussi utilisées par des érudits africains dès le XVIII^e siècle. Et, naturellement, ressources immenses encore insuffisamment explorées des sources familiales orales transmises de génération en génération. Sont ensuite passées en revue les différentes étapes du cas particulièrement douloureux et durable de l'esclavage africain noir : celui-ci est attesté avant l'islam bien que les sources soient déficientes pour cette époque lointaine.



La traite (ou commerce) des esclaves devient mieux connue au temps de la domination arabe en Afrique subsaharienne, dès la fin du VII^e siècle, époque où traite transsaharienne et traite interne allaient de pair. Dès lors commence à apparaître le dénigrement de couleur, la traite transsaharienne arabo-berbère cumulant

l'argument phénotypique avec l'argument religieux.

Mais l'esclavage médiéval existe aussi au sein des sociétés subsahariennes : les Empires de l'or de l'ouest africain (Ghana, Mali, Songhaï) le pratiquaient aux dépens de leurs voisins. L'esclavage interne s'est accentué lors des mutations provoquées à partir du XVe siècle avec l'arrivée des Portugais.

Ceux-ci découvrent l'origine de l'or, qu'ils recevaient jusqu'alors par le truchement de l'Afrique du nord, grâce à l'Atlas catalan, réalisé en 1375 par Abraham Creste, juif de Majorque informé par les Arabes : il représente l'Empereur du Mali Kankan Moussa assis sur son trône d'or, couronné d'or et tenant un sceptre d'or, présenté comme le plus riche du monde.

Dès lors les Portugais se lancent dans la navigation le long des côtes occidentales d'Afrique (1482). Avant la découverte de l'Amérique (1492), ils développent la traite vers l'Europe.



Jusqu'en 1500, au moment où les Européens arrivaient aux Amériques, la totalité des esclaves étaient débarqués à Lisbonne, où 10% de la population était noire. De là, ils étaient vendus aux Espagnols, aux Français et aux Italiens. Au total, les historiens estiment à un million le nombre total d'esclaves importés en Europe. Pour assurer ce commerce de

traite, les Portugais étaient peu nombreux, et vont s'installer d'abord dans les îles désertes du Cap Vert. Jeunes et sans femme, ils vont en acheter sur la côte.

Dès la deuxième génération, la population est métissée et va le rester durablement.

Cette société créolisée est composée de gens qui, quelle que soit leur couleur, font le même métier: celui de courtiers et marchands d'esclaves. Tous se disent alors « portugais », qui devient à cette époque un terme plutôt professionnel. Les Portugais vont dans la deuxième moitié du XVe siècle acclimater la canne à sucre, qui, à partir de l'Indonésie, arrive de l'Inde et de l'Égypte, dans l'île de São Tomé au fond du golfe de Guinée.

C'est là qu'ils « inventent » la plantation esclavagiste sucrière. Au siècle suivant, la grande révolte d'esclaves conduite par Amador incite les planteurs de São Tomé à partir s'installer au Brésil atteint depuis 1500. La traite atlantique s'instaure entre les côtes angolaises et congolaises et l'Amérique latine. L'époque la plus brutale fut, à partir du milieu du XVIIe siècle, celle de la traite atlantique au temps des plantations esclavagistes de tabac, de café et surtout de canne à sucre américaines qui envahissent au XVIIIe siècle l'ensemble des Caraïbes.

Le XVIIIe siècle vit arriver dans les Amériques presque la moitié du total des esclaves qui y furent déportés (environ 13 millions d'individus). Le racisme anti noir se développe, il est la conséquence de la traite négrière.

Le XIXe siècle vit l'essor dramatique des plantations cotonnières dans le sud des États-Unis, probablement l'un des épisodes les plus cruels, qui démontre l'utilisation de l'esclavage, producteur de la matière première coton, par le capitalisme alors fondé sur l'industrie textile en expansion.

Dans la première moitié du XIXe siècle, la traite atlantique, légale ou de contrebande à partir du Brésil et de Cuba, atteignit son paroxysme, relayée dans la seconde moitié par l'essor de la traite arabo-swahili dans l'océan Indien. Paradoxalement, celle-ci est alors favorisée par l'interdiction de la traite atlantique et, en 1869, l'ouverture du canal de Suez qui accélère l'exportation d'armes occidentales « de traite » désormais vendues dans l'Océan Indien.

Car le siècle voit le déclin aux Amériques de la traite des esclaves.



Mais le paradoxe fut qu'elle augmenta alors en Afrique, non seulement dans le sultanat de Zanzibar, mais aussi dans l'intérieur du continent, compte tenu de la fermeture des « marchés » extérieurs : des empires africains de conquête utilisèrent les esclaves comme soldats : cas des grandes jihad d'Afrique de l'ouest, et des États razzieurs d'esclaves d'Afrique centrale et orientale : Rabah dans la cuvette tchadienne, Tippu Tib dans le haut Congo.

Les aristocraties les mirent aussi à la production des matières premières tropicales désormais recherchées par la révolution industrielle européenne : oléagineux tropicaux (arachide, huile de palme ou de coco) pour le graissage des machines et l'éclairage, bois de teinture et indigo pour l'industrie textile, plus tard coton et caoutchouc.

Quant à la traite de contrebande, elle ne disparut que lorsque le marché se ferma : la suppression de l'esclavage dans leurs colonies par les Occidentaux s'étala de 1835 (Grande Bretagne) à 1888. (Brésil). L'astuce pour les Britanniques fut de multiplier les « protectorats » (Inde, Nigeria), de préférence à des « colonies » stricto sensu, ce qui leur permit de n'interdire l'esclavage africain interne que dans les années 1920-1930. Quant aux îles, la liberté ne fut obtenue que par un marché de dupes : Britanniques et Français indemniserent les planteurs propriétaires d'esclaves de la perte de leur « propriété ». Ce furent des sommes colossales, qui permirent à beaucoup de riches planteurs de réinvestir dans les industries et la finance moderne.

Ainsi, paradoxalement, la suppression de l'esclavage elle-même devenait bénéfique pour les économies occidentales en mutation.



Côté français, l'exemple criant est celui de Haïti, qui monnaya sa reconnaissance par la France en 1825 comme État noir indépendant (créé en 1804 à la suite de l'insurrection des esclaves de Saint Domingue conduite par Toussaint Louverture (la seule grande révolte réussie après celle d'Amador) en consentant une dette fabuleuse : 90 milliards de francs or, finalement acquittés en 1883, mais les intérêts de la dette contractée auprès de la caisse des Dépôts et Assignations coururent jusqu'aux années 1940.

D'où la question ouverte aujourd'hui des « réparations ».

Le souvenir, inconscient ou non, de ce drame reste vivace aujourd'hui chez tous les peuples, descendants des esclavisés comme des esclavagistes. L'ouvrage est destiné à un grand public curieux d'une histoire terrible mais encore mal connue ; c'est pourquoi il évite sauf exception les notes infra-paginales et se contente parfois dans le texte d'évoquer les interviews de 40 spécialistes internationaux dont le détail est donné en fin d'ouvrage. Le lecteur désireux d'en apprendre davantage pourra se reporter à une bibliographie récente volontairement sélective incluant de nombreux travaux de langue portugaise et anglaise.

Orientation bibliographique sommaire :

- *Cahiers des Anneaux de la mémoire, revue annuelle spécialisée sur les traites négrières, Nantes (depuis 1999).*
- *Collection « Esclavages » du laboratoire CIRESC publiés par Karthala (une dizaine de volumes)*
- *C. Coquery-Vidrovitch et Éric Mesnard, Être esclave. Afrique Amériques, XVe – XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2013 (livre de Poche 2019)*
- *C. Coquery-Vidrovitch, "Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire", Le livre noir du colonialisme. XVIè-XXIè (Marc Ferro éd.), Paris, Robert Laffont, pp. 646-685.*
- *C. Coquery-Vidrovitch, Les routes de l'esclavage africain, du 6e au 19e siècle, Paris, Albin Michel 2018*
- *O. Pétré-Grenouilleau, Les traites négrières, essai d'histoire globale, Paris, Gallimard, 2005.*
- *André Salifou, L'esclavage et les traites négrières en Afrique, Paris, Nathan-VUEF, 2006*

Texte extrait des Actes du Colloques Loango 2019 - l'intégralité des Actes du Colloque -